



Le « câbleur-raccordeur de réseaux fibre optique et FTTH » contribue au déploiement des réseaux de fibre optique en souterrain et aérien et procède à leurs raccordements. Il intervient habituellement en bordure de voie circulée, en chambre de tirage jusqu'aux abords des domiciles des usagers ; il peut intervenir sur un site industriel, une piste d'aéroport, dans un tunnel, en bordure de voie ferroviaire, autoroutière ou dans les réseaux souterrains (égouts).

Il tire et raccorde bout à bout des câbles de fibres optiques. Il équipe leurs extrémités et assure le raccordement jusque chez l'utilisateur final. Un même câble peut regrouper plusieurs dizaines de fibres optiques protégées chacune par une gaine.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Câbler des réseaux de fibre optique en souterrain et aérien** : étudier le cahier des charges, sécuriser le chantier et l'intervention, préparer le véhicule, les outils et le matériel, ouvrir les chambres de tirage et s'assurer de leur conformité pour travailler, tirer les câbles par des techniques manuelles ou mécaniques, poser les câbles sur porteurs aériens, préparer les câbles et les boîtiers de raccordement, installer les matériels et les équipements en vue du raccordement.
- **Raccorder le réseau optique** : ouvrir les câbles, raccorder, souder, ranger les fibres dans leurs cassettes, contrôler les liaisons optiques, rendre compte à sa hiérarchie.

### PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- Adultes inscrits au Pôle Emploi (sous divers statuts).
- Avoir validé son projet professionnel auprès d'un réseau valideur (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, APEC, OPACIF...)
- Age minimum : 18 ans
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Avoir un état de santé compatible avec les métiers visés par l'action de formation

### ORIENTATION ET DÉBOUCHÉS

- Le Câbleur Raccordeur de réseaux fibre optique et FTTH peut travailler dans des entreprises du bâtiment et des travaux publics, des télécoms, de la construction de réseaux électriques et de télécommunications, de courants faibles, d'électricité générale, d'installations d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques.
- Il peut exercer en tant que monteur raccordeur FTTH, monteur raccordeur fibre optique, agent technique en télécommunications courant faible, monteur câbleur en courant faible, monteur télécom.

### SUIVI ET EVALUATION

- Le stagiaire sera évalué tout au long de la formation par des évaluations écrites ponctuelles.
- Il sera accompagné par un moniteur référent de la formation qui sera chargé de faire le lien entre le stagiaire et son entreprise à travers le carnet de liaison.
- Les stagiaires seront validés par des professionnels et par le responsable technique de la formation sur chaque module réalisé.
- Les évaluations se présentent sous la forme de tests écrits individuels, de mises en situations réelles individuelles sur le plateau technique du centre et d'évaluations individuelles par une entreprise lors de périodes de stage.

### PROGRAMME

Cette formation est modularisée afin de répondre de manière personnalisée aux attentes de chaque stagiaire.

- Installer et assurer la sécurité du chantier d'un réseau souterrain et aérien
- Organiser et préparer son chantier
- Créer son infrastructure de réseau souterrain
- Créer son infrastructure de réseau aérien
- Finaliser le câblage
- Préparer la fibre optique
- Raccorder et contrôler

**Habilitations nécessaires pour exercer et incluses dans la certification :**

- CACES pour la conduite d'engin permettant le travail en hauteur (déploiement des câbles en aérien et en façade)
- Habilitation électrique pour travailler à proximité de sources de courant, Basse Tension (déploiement des fibres dans les colonnes montantes d'immeubles où se côtoient courant fort et courant faible)
- AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Intervenants : F. MAILLET, formateurs vacataires.

### MODALITES DE DEROULEMENT

- Formation d'une durée de 350 heures (10 semaine en centre de formation).
- De mars de l'année N à novembre de l'année N+1 avec positionnement sur des modules en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire.
- Lieu : CFA-MFR Saint Gilles Croix de Vie.

### COÛT DE LA FORMATION

- Coût de la formation : 350 heures x 15,00 € soit un coût de 5250 € (à la charge de l'entreprise).
- Participation à la vie associative : 360 € / an dont 50 € de frais de dossier annuels (à la charge du stagiaire).

### RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

Secrétariat  
Tél. : 02 51 55 52 12  
Email : [mfr.st-gilles@mfr.asso.fr](mailto:mfr.st-gilles@mfr.asso.fr)

**POSSIBILITÉ DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE PAR VOTRE FONDS D'ASSURANCE FORMATION.**